

## Liens

► La page officielle du Lab 110 bis : <https://www.education.gouv.fr/110bislab/cid130754/presentation-du-110-bis-lab-d-innovation-de-l-education-nationale.html>

► L'agenda ouvert du Lab 110 bis permet de suivre les événements qui y sont organisés : <https://openagenda.com/110bis?lang=fr>

## Les deux rapports

« Un plan pour co-construire une société apprenante » (2018) : <https://cni-paris.org/wp-content/uploads/2018/04/Un-plan-pour-co-construire-une-societe-apprenante.pdf>

« Vers une société apprenante : rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie » (2017) <https://www.education.gouv.fr/cid115649/vers-une-societe-apprenante-rapport-sur-la-recherche-et-developpement-de-l-education-tout-au-long-de-la-vie.html>

► Pour élargir la réflexion sur l'innovation : « L'innovation se fait-elle au détriment de la maintenance ? » (billet de blog) : <http://internetactu.blog.lemonde.fr/2016/04/23/linnovation-se-fait-elle-au-detriment-de-la-maintenance>



© Mines ParisTech / Flickr.com

## Définition

► **EdTech** : Terme de Novlangue pour désigner l'ensemble des entreprises du numérique éducatif. On y trouve aussi bien les multinationales (Google, Microsoft, Orange, Free, etc.) qu'une nuée de start-up. Leur point commun : considérer l'éducation comme un marché à conquérir. Un observatoire français de la EdTech a été créé, recensant plus de 410 entreprises en France à ce jour. Le Lab 110 bis a déjà organisé plusieurs « petits-déjeuners de l'Observatoire EdTech » dans ses locaux. Faut-il s'en étonner ?

## LE « LAB 110 BIS »

# L'innovation au cœur du ministère de l'Éducation nationale

Le « lab d'innovation » du ministère de l'Éducation nationale a été inauguré en juin 2018. Quelle vision du fonctionnement du système scolaire, de l'innovation pédagogique en général, et du numérique éducatif en particulier, traduit la création de cet organisme d'un genre nouveau ?

Logé dans 350 m<sup>2</sup> de bureaux au sein même du ministère, le « 110 bis » (comme son adresse rue de Grenelle) est présenté comme un « laboratoire d'innovation [offrant] à tous les acteurs de l'Éducation nationale un cadre de liberté pour expérimenter, échanger, apprendre et tester rapidement des solutions répondant aux défis de l'éducation d'aujourd'hui et de demain ». La page de présentation du lab sur le site officiel du MEN est un concentré de cette novlangue propre aux incubateurs de start-up : échanges (soi-disant) horizontaux, écosystème, frugalité, agilité, participatif, « acculturation et encapacitation »... Son inauguration a bénéficié de la présence de Stanislas Dehaene ou encore Cédric Villani, habituelles cautions scientifiques de la politique de Jean-Michel Blanquer.

## Validé par l'institution

Dans son discours, le ministre a tracé les grandes lignes des projets qui y seront soutenus : « l'IA (intelligence artificielle) pour personnaliser les parcours, le traitement massif des données pour aider à l'orientation, les réseaux et plateformes pour réduire les inégalités et la robotique pour permettre l'inclusion des plus fragiles ». La vidéo réalisée et présentée par le ministère à cette occasion nous montre les différents « acteurs de l'éducation », mettant sur le même plan les enseignants, les élèves, les associations et les entreprises du numérique (la EdTech). Parmi ces dernières, la start-up Marbotic (qui



© Raz studio / AdobeStock.com

entend marier objets en bois Montessori et usage des tablettes), dont la créatrice se félicite : « C'est un symbole que le ministère ouvre ses portes à l'innovation et notamment à des start-up. Si on veut vraiment que les innovations pédagogiques faites en France rentrent dans les classes françaises, il faut qu'on arrive à abattre cette barrière idéologique entre public et privé. Pour moi un lieu comme celui-ci, c'est un pas en avant dans cette direction-là ».

Significativement, la responsable du Lab 110 bis, Somalina Pa, diplômée de Télécom-École de Management, est passée par de grands cabinets d'audit privés et le ministère du Budget avant d'être chargée au sein du Conseil national du numérique des questions de santé et d'éducation. Elle y avait travaillé sur les rapports « Jules Ferry 3.0 » et « Université numérique ». Dans une interview, en 2017, elle expliquait que sa mission était d'« insuffler une culture de l'innovation et du mode projet au sein du ministère ». ■

## QU'EST-CE QU'UN « TIERS-LIEU » ?

Le récit officiel est celui de lieux non institutionnels, qui permettent l'horizontalité des échanges, le développement de pratiques informelles, interdisciplinaires, centrées sur le faire par soi-même, l'apprendre par le faire (*learning-by-doing*) et l'éducation tout au long de la vie. On pense notamment au succès du modèle « fablab » inventé au sein du MIT aux États-Unis à la fin des années 1990, un modèle qui peut avoir une portée émancipatrice séduisante.

Cependant, il faut réaliser que la promotion actuelle des tiers-lieux dans l'Éducation nationale s'appuie sur des préconisations contenues dans les différents rapports Taddéi remis en 2009 au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, puis en 2017 à N. Vallaud-Belkacem et enfin en 2018 à J.-M. Blanquer. Du point de vue de François Taddéi, les tiers-lieux doivent faire tomber les barrières entre public et privé, en particulier s'agissant de numérique et d'éducation : il est nécessaire que tous les « acteurs » unissent leur force au service de la réussite des élèves. Une vision qui rencontre de manière heureuse celle de la *startupnation* chère au président Emmanuel Macron, une vision qui tient pour quantité négligeable la défense des principes et valeurs propres aux services publics.

Rubrique réalisée par Amélie Hart-Hutasse, Christophe Cailleaux